



Syndicat de l'enseignement  
de la région  
de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique  
Saint-Lazare (Québec)  
J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651  
Télécopieur : 450 455-0083  
Courriel : [presidence@servaudreuil.net](mailto:presidence@servaudreuil.net)  
Site Web : [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net)



**M o t d e l a p r é s i d e n t e** Pour conclure cette année riche en mandats syndicaux, je vous dresse la liste de plusieurs activités réalisées :

- Le suivi aux modifications du régime pédagogique, à l'instruction annuelle et à l'évaluation des apprentissages ;
- Le dépôt de nos demandes syndicales ;
- La négociation ;
- Les activités de mobilisation ;
- Le dossier du maintien de l'équité salariale ;

- Le projet de loi 23 ;
- Les rendez-vous de la CSQ ;
- Les consultations en lien avec le Colloque FSE ;
- La séance de mutation et la consultation ;
- Les décisions découlant du congrès CSQ 2018 ;
- Etc.

**M o t d e l a p r é s i d e n t e** Les membres des comités et ceux responsables des réseaux ont participé à de nombreux réseaux, comités, et colloques :

- Un réseau des applicateurs de convention collective ;
- Deux réseaux sociopolitiques ;
- Trois réseaux de la condition des femmes ;
- Deux réseaux ACTES ;
- Trois réseaux des jeunes ;
- Deux réseaux de la santé et sécurité au travail et deux formations en ligne ;
- Deux réseaux en organisation syndicale et responsable de la mobilisation ;
- Un réseau de la sécurité sociale ;
- Le camp de la relève syndical ;
- Trois rencontres du conseil général de participation
- Trois rencontres du comité de relation de travail ;

- Trois rencontres du Comité paritaire des maîtres associés ;
- Deux rencontres du comité EHDA ;
- Quatre rencontres du comité de perfectionnement des maîtres ;
- Quatre rencontres du comité intérimaire SST ;
- Comité ACTES ;
- Comité des jeunes ;
- Comité pour la diversité sexuelle ;
- Comité de la condition des femmes ;
- Une formation sur les règles budgétaires ;
- Une formation présidence d'assemblée ;
- Le colloque pédagogique FSE ;
- Le colloque pour contrer l'homophobie.

**M o t d e l a p r é s i d e n t e** Le SERV a offert des formations :

- Formation sur la tâche ;
- Formation sur la retraite (AREQ) ;
- Formation sur les risques psychosociaux ;

- Formation sur ma voix, mes oreilles ;
- Rencontre d'information destinée aux enseignantes et enseignants à statut précaire.

Suite page 2

DANS CE NUMÉRO :



> Vous déménagez ?	2
> De la parole aux ACTES - Rendez-vous de la jeunesse engagée	3
> Caisse de l'Éducation	5
> La pondération à priori	6
> Message de Beneva	7
> La liste de priorité et l'octroi de contrats	8
> Message du SERV	8



## Mot de la présidente (suite)

Nous vous avons consulté à deux reprises pour le PEVR du CSSTL.  
 Nous avons accompagné des membres dans leur dossier de CNESST.  
 Nous avons rencontré la direction générale du centre pour discuter des difficultés que nous vivons avec le service des ressources humaines.

Des représentations ont été faites auprès de l'employeur concernant des mesures disciplinaires et nous avons tenté de régler plusieurs dossiers avant d'aller en arbitrage.

Le SERV a battu un record de dépôt de grief, soit 25 au total, du jamais vu ! Force est de constater que le ton a durci au service des ressources humaines. Nous n'avons toujours pas réglé le montant d'argent à payer aux enseignantes et enseignants qui ont travaillé un dimanche de mai 2021, puisque le centre ne veut pas payer les enseignants à leur salaire réel et pour le véritable temps passé en réunion, dossier à suivre.

Nous avons eu des auditions de grief et nous sommes allés devant le Tribunal administratif du travail.

Nous avons assuré une présence à quelques rencontres du Conseil d'administration du CSSTL.

Nous avons réalisé deux tournées d'établissement, une par la présidente, touchant des sujets variés, et l'autre par la vice-présidente à la trésorerie, touchant la pérennité financière des membres.

Nous avons publié sept (7) éditions du journal syndical *L'Informel*.

Le comité exécutif du SERV a tenu dix (10) rencontres.

Les personnes déléguées ont participé à neuf (9) assemblées.

Nous avons tenu deux (2) assemblées générales.

Nous avons participé à une grande manifestation à Québec en lien avec la négociation.

Nous sommes très heureux de l'engagement syndical et professionnel des membres et des personnes déléguées. Les représentants du SERV offrent leur gratitude à ces derniers qui ont travaillé fort et qui relèvent souvent des défis particuliers vu leur implication syndicale.

Les membres du SERV ont de quoi être fiers de leur équipe syndicale pour l'accomplissement de leurs tâches et de leurs responsabilités.

Nous méritons toutes et tous des vacances. Nous vous souhaitons un bel été reposant, amusant et soyez prudents.

Véronique Lefebvre, présidente  
 Pour l'exécutif



### Avez-vous avisé le centre de services scolaire de votre changement d'adresse?

Téléphonez au service des ressources humaines du CSSTL, poste 1735, pour communiquer votre changement d'adresse. Lorsque le centre de services scolaire reçoit l'information, il la fait parvenir au syndicat. Nous procédons ainsi à la mise à jour de votre dossier personnel.





Les 4 et 5 mai derniers, nous étions six représentants du SERV à participer au fameux *Rendez-vous de la jeunesse engagée* qui se déroulait à Sherbrooke. L'évènement soulignait le 30<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement ACTES (Actions Collectives en Transition Environnementale et Sociale). Cela a suscité l'intérêt d'une diversité de gens. En effet, il y avait des élèves, des enseignants, des chercheurs, des intervenants, des professionnels, des gens du réseau de la santé, des retraités, etc. C'était une expérience incroyable et enrichissante avec plusieurs invités, ateliers et spectacles.

À la suite des discours d'ouverture, nous avons le défi de définir notre matinée en trois mots. Amour, ouverture et engagement se sont naturellement imposés à notre esprit. Merci à Laure Waridel (écologiste), Sébastien Potvin/Barbada (enseignant et artiste) ainsi qu'à Salma Nassiri, une élève de secondaire 3 de l'école secondaire Mont-Notre-Dame, qui nous ont inspirés par leurs propos. Nous retenons que l'amour est le moteur le plus puissant pour amener les gens à se questionner, à échanger, à s'ouvrir aux autres, à se mobiliser, bref, à s'engager.



Les ateliers, les kiosques et les nombreux échanges que nous avons eus nous ont rappelé l'importance de notre rôle comme enseignant. Nous pouvons favoriser des changements positifs au sein de la société. Nous avons la responsabilité de former de futurs citoyens autonomes, responsables, ouverts d'esprit, bienveillants et engagés.

La fondation Monique-Fitz-Back a beaucoup contribué dans l'organisation de ce réseau. Cette fondation agit pour développer la conscience environnementale et sociale des jeunes du Québec <https://fondationmf.ca/>.



### L'Équité salariale il faut + qu'en parler

Saviez-vous que... en 2021, toutes professions confondues, les femmes gagnaient 91 % du salaire des hommes. Il y a de l'amélioration, mais on vise encore le 100 %. Il y a la campagne sur l'équité salariale de la CSQ qui se nomme : *L'Équité salariale il faut + qu'en parler*. Il y a des représentations politiques, des mobilisations et des instances. La Loi sur l'équité salariale a maintenant 25 ans, 25 ans et pas toutes ses dents. Pour plus d'informations rendez-vous sur ce site : <https://equite.lacsq.org/>

### Le projet de loi 15

Le projet de loi 15 vise à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. Il propose la création d'une toute nouvelle société d'État. Santé Québec, dont la mission principale sera d'offrir des services de santé et services sociaux par l'entremise d'établissements publics, ainsi que de coordonner et soutenir financièrement l'offre de tels services par les établissements privés par certains autres prestataires de services privés.



## PASSEZ DE LA PAROLE

# AUX ACTES

Actions collectives en transition environnementale et sociale

(suite)

- ◆ Savais-tu qu'un élève engagé dans des actions civiques augmente ses résultats scolaires ?
- ◆ Savais-tu qu'en faisant partie de la solution, l'écoanxiété diminue ?
- ◆ Savais-tu que la force du nombre peut faire LA différence ?
- ◆ Savais-tu que les quatre valeurs ACTES s'insèrent parfaitement dans nos enseignements ?

Le Mouvement ACTES c'est 30 ans d'implications, plus de 20 000 jeunes engagés, des mobilisations, du financement, des activités clé en main, une plateforme de compilations d'actions, du soutien par une équipe dynamique... Et tout ça, complètement **gratuit** !

<https://actes.lacsq.org/adherez-au-mouvement/>.

### Les dessous de l'industrie du textile

<https://www.ciso.qc.ca/>  
(procure-toi la BD)

L'industrie du textile est néfaste pour les droits humains et l'environnement.



- ◆ Savais-tu que 95 % des vêtements vendus au Canada sont issus de l'importation ?
- ◆ Savais-tu qu'il y a 60 millions de travailleurs à travers le monde dans l'industrie du textile, majoritairement des femmes et que les conditions de travail sont extrêmement difficiles ?
- ◆ Savais-tu que 7000 L d'eau sont nécessaires pour faire un jeans ? Une personne pourrait survivre 7 ans avec cette eau !
- ◆ Savais-tu que 17 à 20 % des réserves mondiales d'eau douce sont polluées pour la conception du textile que 4 % de l'eau potable du monde sert à la production du textile ?
- ◆ Savais-tu que 50 000 tonnes de microplastiques sont rejetées dans les océans par les machines à laver par année ?

La solution ? Un projet de loi sur l'imputabilité des compagnies canadiennes à l'étranger.



**OXFAM**  
Québec

Un avenir  
à égalité

Crise des inégalités. Crise climatique. Crise alimentaire. Plus que jamais, votre soutien est essentiel pour en finir avec la pauvreté. Engage-toi ! Pour plus d'informations : <https://oxfam.qc.ca/>

### ACTES a 30 ans!!!



L'artiste engagé Warren Pantois a créé l'œuvre collective « Un rempart pour l'avenir » de pour les 30 ans du mouvement ACTES. L'œuvre a été réalisée à partir de photos prises en fil des ans en lien avec les actions liées au mouvement.



PASSEZ DE LA PAROLE

AUX **ACTES**

Actions collectives en transition environnementale et sociale

(suite et fin)

## Actualités du comité pour la diversité sexuelle et de genre de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Il n'y a pas beaucoup de personnes qui s'impliquent au sein de ce comité. Pour continuer d'avancer à ce niveau et bannir l'hétéronormativité, il faudrait que plus de gens s'impliquent. Le 17 mai 2023, nous soulignons la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*. Cette année, le comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre invite l'ensemble des membres à relever le *Défi Inclusion CSQ*. Ce défi consiste à vous engager à réaliser de petits ou de grands gestes d'inclusion. **Ce printemps, agissons pour la diversité!** D'ici au 17 mai 2023, vous êtes invités à choisir des gestes d'inclusion à mettre en œuvre dans vos milieux. L'objectif de ces actions est d'envoyer un signal fort, à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), nous souhaitons promouvoir des milieux de travail inclusifs! Rendez-vous sur ce site pour vous inscrire et voir les idées d'actions : <https://www.lacsq.org/inclusion/>.

Voici quelques idées de livres à lire à vos élèves pour traiter de ce sujet :

- ◆ Tu peux (Élise Gravel);
- ◆ Le rose, le bleu et toi ! (Élise Gravel);
- ◆ Tango a deux papas et pourquoi pas ? (Béatrice Boutignon);
- ◆ Hector l'homme extraordinairement fort (Magali Le Huche);
- ◆ Marre du rose (Nathalie Hense | Ilya Green).



## Congés parentaux

Saviez-vous que les parents qui ont un enfant d'une femme porteuse ont droit à 55 semaines de congé alors que les parents qui adoptent un enfant n'ont droit qu'à 42 semaines de congé parental ? Pourquoi cette iniquité ?

Résumé par les membres des comités JEUNES et ACTES du SERV :

Cynthia Bilodeau, Geneviève Chevrier, Alexandre Ferland, Claudine Malouin, Frédérique Martin et Marie-Hélène Ménard.

**Desjardins**  
Caisse de l'Éducation



## Découvrez l'institution financière dédiée au monde de l'éducation

Saviez-vous que le **personnel de l'éducation** dispose de sa propre institution financière? Que vous soyez au préscolaire, primaire, au secondaire, au Cégep... ou à l'université, la Caisse Desjardins de l'Éducation a été créée pour **vous accompagner tout au long de votre vie**. À vos côtés dans toutes les circonstances, nous vous offrons une **expertise personnalisée** et restons disponibles en tout temps pour vous rencontrer où bon vous semble. La Caisse Desjardins de l'Éducation est une **institution financière unique et performante**, dédiée à des métiers essentiels et « pas comme les autres ».

## LA PONDÉRATION À PRIORI

Lorsque le Centre de services scolaire des Trois-Lacs crée les groupes avec l'aide des directions d'école, le respect de l'Entente nationale n'est pas négociable. Les arbitres de griefs sont clairs à ce sujet. Il n'y a que quatre raisons pour créer des dépassements d'élèves lors de la formation des groupes : le manque de locaux dans la région, le nombre restreint de groupes par école (écoles de village), la situation géographique de l'école ou la carence du personnel qualifié disponible (clause 8.8-01 C).

Les directions doivent aussi penser à la pondération à priori de certains élèves pondérés pour créer des groupes moins difficiles vu l'intégration d'élèves HDAA. Comme certaines directions ont oublié ou n'ont pas calculé correctement la pondération à priori cette année, je vous incite fortement à calculer votre groupe aussitôt que la direction vous remettra votre liste d'élèves pour l'an prochain.

Qu'est-ce que la pondération à priori? C'est tenir compte de la valeur de certains élèves qui ont soit un TSA, code 50, soit un trouble relevant de la psychopathologie, code 53 ou soit un trouble grave du comportement, code 14, pour créer des groupes moins nombreux, car ces élèves alourdissent la tâche et nuisent parfois au droit des autres élèves d'avoir un enseignement de qualité. La pondération à priori s'effectue jusqu'au premier jour de classe des élèves, ce qui veut donc dire que lors des journées pédagogiques, si votre direction n'en a pas tenu compte, il devrait refaire la composition des groupes pour respecter la clause 8.8-01 H et l'annexe 20. Dans cette annexe, il est clairement indiqué que lorsque le produit du nombre d'élèves n'est pas un nombre entier, il faut arrondir : si la fraction est inférieure à 0,5, on n'en tient pas compte; si la fraction est égale ou supérieure à 0,5, on complète la fraction à l'unité.



Exemple :

Dès la première journée pédagogique, Mona, une enseignante de 4<sup>e</sup> année, se fait remettre par la direction sa liste d'élèves et elle lui demande les codes de difficulté des élèves qui en ont (clause 8-9.01 B).

Son groupe est composé de 25 élèves dont : 22 élèves + 2 élèves DA + 1 élève TSA. Tous ses élèves ont accès à des services suffisants selon les PI et les dossiers rouges. La pondération à priori s'applique à son élève TSA.

Elle vérifie les facteurs de pondération :

Type d'élèves	Code MELS	Préscolaire 4 ans	Préscolaire 5 ans	Primaire			
				1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>
Trouble grave du comportement	14	1,7	1,9	2,44	2,67	2,89	2,89
Troubles envahissants (autisme)	50	2,83	3,17	3,14	3,43	3,71	3,71
Psychopathologie	53	2,83	3,17	3,14	3,43	3,71	3,71

Elle fait son calcul :

22 élèves + 2 DA - moins le TSA = 23 élèves + la valeur du TSA 3,71 = 26,71. Elle arrondit à 27.

La direction n'a pas respecté la pondération à priori. Mona n'est pas contente, et avec raison. Elle va voir sa direction afin qu'elle revoie la composition de son groupe avant l'arrivée des élèves. Mona appelle rapidement son syndicat.

## Ozempic® : Gestion du cout des médicaments

L'équipe assurance de la CSQ tient à vous faire part de l'information ci-après reçue de Beneva.

**Beneva mettra en place dans la semaine à venir de nouvelles mesures de contrôle des couts** en raison d'une hausse des demandes de prestations liées à une catégorie de médicaments nommée *agonistes du récepteur du GLP-1\**.

Afin d'assurer une gestion optimale du cout des médicaments, un programme de thérapie par étapes et d'autorisation préalable pour cette catégorie de médicaments sera mis en place. La classe thérapeutique des *agonistes du récepteur du GLP-1* regroupe plusieurs médicaments destinés à la maîtrise glycémique pour les adultes atteints de diabète de type 2. Dans les derniers mois, l'Ozempic®, faisant partie de cette classe de médicaments, a été exposé pour son effet sur la perte de poids. Ainsi, s'en est suivi la prescription de ce dernier pour une indication non conforme à celle de Santé Canada.

### Dates clés pour les membres concernés

#### 1<sup>er</sup> juin 2023

- Les personnes pour lesquelles Beneva possède un historique de prise d'un médicament antidiabétique de première ligne se verront octroyer automatiquement une autorisation à leur dossier permettant les remboursements futurs de ces médicaments ciblés.

#### 16 juillet 2023

- Les personnes atteintes de diabète de type 2, dont le dossier ne permet pas l'identification de leur maladie chronique, devront remplir un formulaire d'autorisation préalable afin que l'équipe

pharmaceutique de l'assureur puisse mettre à jour leur dossier.

Les personnes sous traitement d'*agonistes du récepteur du GLP-1* pour toute autre indication, telle que la perte de poids, se verront accorder une période transitoire jusqu'au **16 juillet 2023**. Suivant cette date, les demandes de prestations seront refusées par l'assureur. Ceci sera appliqué automatiquement à tous les contrats, sans exception.

Beneva a identifié les personnes qui réclament actuellement ces médicaments et qui ne répondent pas aux critères du programme de pharmacothérapie par étapes. Elles seront informées par la poste d'ici le **16 juin 2023** que **Beneva** cessera le remboursement des *agonistes du récepteur du GLP-1* en date du **16 juillet 2023**. Pour assurer une transition harmonieuse, une **FAQ** sera mise à la disposition des assurés pour les accompagner dans la mise en place de cette mesure.

Nous vous informons que Ozempic® est une marque déposée de **Novo Nordisk A/S**. Cette compagnie pharmaceutique travaille actuellement à développer un médicament spécifique pour la perte de poids. Nous n'avons pas d'information supplémentaire pour le moment, mais nous vous tiendrons informés pour la suite.

Si vous avez des questions concernant le présent message, veuillez les soumettre à Amélie Lapointe au 450 455-6651.

Salutations syndicales!

\* Classe des agonistes du récepteur du GLP-1 utilisés pour le traitement du diabète de type 2 : OZEMPIC, VICTOZA, TRULICITY, RYBELSUS, XULTOPHY, SOLIQUA, ADLYXINE

## LA MISE À JOUR DE LA LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI POUR L'OCTROI DE CONTRATS

La liste de priorité existante  
est mise à jour au 30 juin.

Cette liste de priorité sera transmise par courriel aux enseignantes et enseignants qui y sont inscrit(e)s, dans les 10 jours ouvrables suivant sa confection. De plus, cette liste sera accessible via l'Intranet du centre de services scolaire.

Les enseignantes et les enseignants qui en sont à leur 2<sup>e</sup> contrat cette année, dont un de 90 jours et dont les deux contrats totalisent au moins 140 jours, pourraient voir leur nom apparaître sur la liste, s'ils ont satisfait aux appréciations de rendement.

Le centre de services scolaire offrira les postes à temps plein selon les modalités de la clause 5-3.20 de l'entente nationale et les contrats à temps partiel à la séance d'octroi de contrats, le 11 août, via TEAMS, aux membres inscrits sur la liste de priorité.



Après la séance d'octroi de contrats, s'il reste des contrats à temps partiel, ils seront offerts aux enseignantes et enseignants qui ne sont pas sur la liste de priorité d'emploi.

Pour comprendre l'entièreté du mécanisme de la liste de priorité d'emploi, nous vous invitons à télécharger le document intitulé [Entente locale – 1<sup>er</sup> juillet 2019](#) de notre site Internet au [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net) sous l'onglet «Relation du travail/Conventions collectives» et lire la clause 5-1.14.00.

Isabelle Gariépy, vice-présidente

# Le bureau du SERU sera fermé pour les vacances du 3 juillet au 18 août 2023!



**L'Informel**

Éditeur : Véronique Lefebvre  
Mise en page : Claudine Berger

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre  
Collaboration : Cynthia Bilodeau, Geneviève Chevrier, Alexandre Ferland, Isabelle Gariépy, Amélie Lapointe, Claudine Malouin, Frédérique Martin et Marie-Hélène Ménard.